



HAL
open science

La gestion de l'eau dans les granges cisterciennes bretonnes

Fadila Hamelin

► **To cite this version:**

Fadila Hamelin. La gestion de l'eau dans les granges cisterciennes bretonnes. *Cîteaux Commentarii Cistercienses*, 2020, 71 (1-4), pp.261-278. 10.2143/CIT.71.0.0000000 . hal-04400338

HAL Id: hal-04400338

<https://univ-rennes.hal.science/hal-04400338>

Submitted on 17 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA GESTION DE L'EAU DANS LES GRANGES CISTERCIENNES BRETONNES

Fadila HAMELIN

I. INTRODUCTION

1. Cadre géologique et hydrographique de la Bretagne

La Bretagne est une région agricole où l'élevage associé à la céréaliculture constitue encore un secteur majeur de l'économie. La grande diversité des paysages ruraux intérieurs et littoraux est marquée par une dominante vallonnée et boisée. Son régime hydrologique de type pluvial océanique est alimenté majoritairement par de fortes précipitations hivernales. Sa carte géologique est composée d'une grande variété de schistes et de granites, qui présentent des comportements hétérogènes en fonction des saisons et de la pluviométrie, notamment lors des crues et de l'étiage d'été. Les réserves souterraines sont globalement peu présentes dans cette région : le sol, peu perméable, favorise le ruissellement de l'eau en surface, ce qui a créé un réseau hydrographique dense. Les cours d'eau ont subi une forte anthropisation, *a fortiori* aux abords des vastes exploitations agricoles que sont les granges.

2. Historiographie, sources et vestiges

L'historiographie consacrée à l'hydraulique monastique présente une grande richesse de travaux scientifiques, notamment sur les sites abbaciaux, à plus forte raison cisterciens¹. L'importance de l'eau dans les aménagements et les élévations a conduit à la réalisation de réseaux complexes et à l'utilisation de véritables usines hydrauliques, moulins à farine, foulons, forges, tanneries, scieries et brasseries. Les rares exemples de bâtiments industriels conservés présentent souvent de

ABRÉVIATIONS

ADCA	Archives départementales des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc.
GESLIN, BARTHÉLEMY	Jules-Henri GESLIN DE BOURGOGNE, Anatole de BARTHÉLEMY, <i>Anciens Évêchés de Bretagne, histoire et monuments</i> , t. III, Paris/Saint-Brieuc 1864.
HAMELIN	Fadila HAMELIN, <i>Les granges de l'abbaye cistercienne de Saint-Aubin. Implantation, aménagements, activités du XI^e au XVIII^e siècle</i> , mémoire de master 2 dactylographié, 2 vol., Université de Rennes-2 2019.

¹ La riche bibliographie française doit beaucoup à l'équipe du laboratoire du LaMOP emmenée par Paul Benoît. Devant l'impossibilité de citer de façon exhaustive les ouvrages consacrés à l'hydraulique, on se bornera à renvoyer le lecteur aux publications de Joséphine Rouillard, Karine Berthier, Gilles Rollier et Benoît Rouzeau, ainsi qu'Emma Bouvard.

grandes dimensions. Pour la Bretagne, les études sur l'hydraulique des sites monastiques laissent le lecteur sur sa faim. En effet, à l'échelle de l'ancien duché, les travaux universitaires portent essentiellement sur l'enclos monastique ou sur le temporel ; tout en consacrant une attention variable à l'eau, ils lui consacrent en vérité peu de pages², encore moins quand il s'agit d'autres ordres monastiques tout aussi bien pourvus en installations hydrauliques³.

Cet article se concentre principalement sur l'actuel département des Côtes-d'Armor, qui accueille cinq abbayes cisterciennes au Moyen Âge⁴ (Fig. 1). Il s'appuie sur le croisement des informations issues des plans, des vestiges archéologiques et des archives produites entre le XII^e et la fin du XVIII^e siècle⁵. Il faut néanmoins attendre le courant du XVI^e siècle, période où la rédaction des aveux gagne en précision, pour pouvoir inventorier les structures hydrauliques. Les baux à ferme et les procès-verbaux de visite, même tardifs, offrent ainsi de nombreux détails sur leur gestion et leur exploitation, marquées par le conservatisme des pratiques anciennes dès lors qu'une comparaison entre périodes médiévale et moderne est possible. Les informations antérieures sont issues, la plupart du temps, de mentions parfois indirectes provenant de dons, d'arbitrages ou de règlements de contentieux. Les moulins, les canaux d'aménée et les étangs furent fréquemment l'objet de contestations, notamment au sujet des droits seigneuriaux, de la privatisation de l'eau ou de l'inondation de terres voisines. La collecte des données procède alors de faits conjoncturels mais précieux, au regard de la difficulté à dater le bâti et les aménagements qui firent l'objet de réparations ou de reconstructions successives. D'une manière analogue, les modalités d'acquisition de ces structures sont rarement connues, tout comme les droits sur l'eau englobés bien souvent dans les formules lapidaires *quicquid habebat vel habere* ou *et pertinenciis*.

La connaissance du patrimoine hydraulique des granges se fait donc par accumulation de bribes d'informations. Les unes portent sur la période de sa mise en place aux XII^e et XIII^e siècles ; les autres résultent de l'adoption du faire-valoir indirect qui occasionna la rédaction de contrats et d'autres actes notifiant les usages et les contraintes liés à son exploitation et à son entretien. La période intermédiaire

² On retiendra cependant les travaux d'Erwan MADIGAND, *Le temporel de l'abbaye cistercienne de Boquen, 1137-1495 : étude historique et approche archéologique du patrimoine hydraulique*, mémoire de maîtrise d'archéologie dactylographié, Université de Paris-1 1995 et de Pierrick TIGREAT, *Archéologie des installations hydrauliques de l'abbaye cistercienne du Relec (Finistère)*, mémoire de master 2 d'archéologie dactylographié, 2 vol., Université de Paris-1 2007.

³ Les fonds d'archives plus étoffés des maisons cisterciennes expliquent tout de même en partie cette orientation.

⁴ Il s'agit des abbayes de Bégard, Bon-Repos, Boquen, Coatmalouen et Saint-Aubin-des-Bois dans les diocèses de Cornouailles, Saint-Brieuc et Tréguier. Cet article s'inscrit dans le cadre d'une thèse d'histoire débutée en 2019 : Fadila HAMELIN, *Les granges cisterciennes en Bretagne (XI^e-XVIII^e siècle). Les exemples des abbayes de Bégard, Bon-Repos, Boquen, Coatmalouen, Le Relec et Saint-Aubin des Bois*, sous la direction de Pierre-Yves Laffont, Université de Rennes-2, UMR 6566, CReAAH.

⁵ On peut, malgré tout, signaler les archives de la période contemporaine, souvent négligées (séries L, M et S), qui livrent de nombreux enseignements sur le fonctionnement des moulins, les installations hydrauliques afférentes et l'état des cours d'eau.

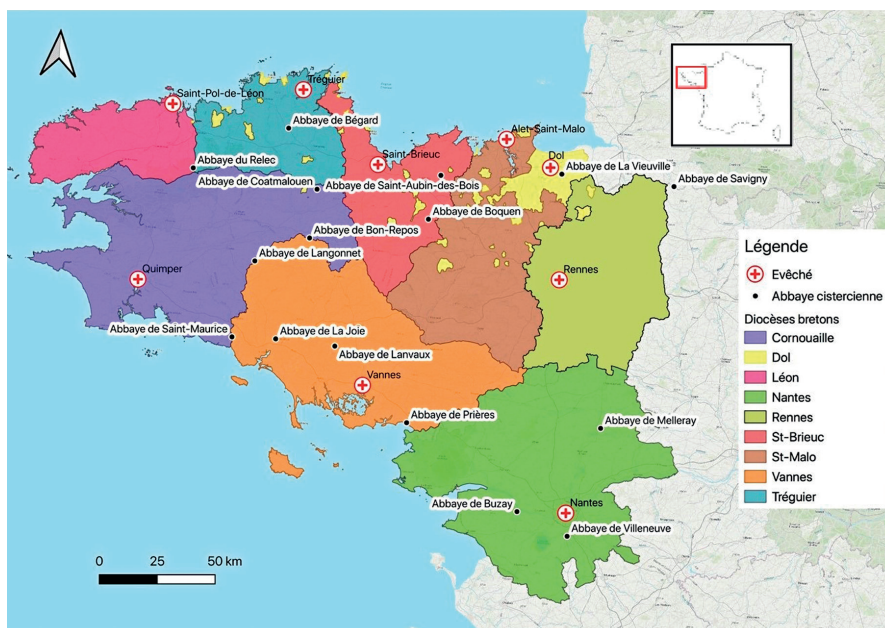


Fig. 1. Abbayes cisterciennes bretonnes. (Fadila Hamelin et Merlin Muzellec)

n'a, pour ainsi dire, laissé aucune trace. En l'absence d'information, on se perd aussi en conjoncture sur les véritables artisans de ce que l'on peut qualifier d'une éclatante réussite à l'échelle du territoire breton : salariés, frères convers, maîtres de grange. Tout au plus peut-on se borner à entrevoir une organisation mieux connue pour des domaines cisterciens plus lointains (même si l'unanimité et l'uniformité de l'ordre ont largement été remises en question ces dernières années⁶).

Les témoignages les plus solides restent les nombreux vestiges de ces aménagements qui font l'objet des développements qui vont suivre. Toutefois, l'évolution du mode d'exploitation des granges jusqu'au XVIII^e siècle entraîna des recompositions successives de leurs terroirs, qui ne furent pas sans effet sur leurs structures. Plus près de nous, les campagnes de remembrements des années 1950 ont bouleversé le paysage bocager breton. Au cours de la mutation profonde de l'économie rurale, la plupart des moulins à eau multiséculaires se sont arrêtés de fonctionner. La ruine relativement récente de ces bâtiments va de pair avec l'abandon de leurs étangs et, plus généralement, des réseaux hydrauliques qui organisaient le paysage. L'évolution est accentuée par l'adoption récente du Schéma d'Aménagement et

⁶ Jean-Baptiste AUBERGER, *L'unanimité cistercienne primitive : mythe ou réalité ?* (Studia et Documenta 3), Achel 1986.

de Gestion des Eaux (ou SAGE)⁷. Malgré tout, certains circuits bien conservés restent toujours opérationnels. Cette belle longévité, dont les pages suivantes se font l'écho, montre, s'il en était besoin, la haute technicité cistercienne en matière d'hydraulique.

II. GRANGES ET RÉSEAUX HYDRAULIQUES

1. La constitution de l'espace grangier

Étudiée sur un temps long, la grange présente un domaine rural en constante évolution. Sa mise en place est souvent progressive, comme l'atteste sa dénomination antérieure dans les actes en *villa* ou *terra*⁸. Donnée ou achetée, la grange s'implanta dans la majorité des cas à partir d'une unité agricole préexistante, dont on peine malgré tout à identifier la morphologie initiale en l'absence de description ou de fouille archéologique. L'étude systématique des infrastructures hydrauliques à l'échelle d'un temporel montre que les cisterciens sont toujours intervenus sur le réseau de l'eau, alors même que celui-ci devait exister préalablement, au moins à l'état embryonnaire. La grange de Saint-Gallery en est un bon exemple⁹ : acheté 100 livres parisis par Saint-Aubin-des-Bois en 1259 aux bénédictins de Saint-Valery-sur-Mer¹⁰ (département de la Somme), cet ancien prieuré fut converti en grange. Vendu pour des raisons d'éloignement, ce domaine rural était en état de fonctionnement. Or son réseau hydraulique est identique à celui de la grange de Saint-Quérec, citée en 1219¹¹ : un canal de dérivation empierré s'écoule au pied du manoir grangier¹² pour former une boucle qui délimite le grand enclos (Fig. 2). Le parcellaire fut donc entièrement remodelé. Cet aménagement caractéristique ne doit rien au hasard et prouve que le modèle d'hydraulique cistercienne du premier site fut répliqué dans le second.

⁷ Outil de planification locale de la gestion de l'eau, le SAGE a été institué en 1992 et comporte depuis 2006 un règlement et un plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau. Cette politique cible des territoires hydrographiques pertinents dans une optique davantage environnementale que patrimoniale et, à ce titre, provoque la disparition de nombreuses installations anciennes.

⁸ Le processus habituel consiste à acquérir une exploitation agricole, agrandie ensuite par de nombreux dons de terres et de droits. La dilatation de l'espace s'accompagne du comblement d'enclaves. Néanmoins, le statut de *grangia* revêt parfois une réalité plus politique que réelle. Dans le Rouergue, certaines granges n'ont existé que dans des bulles pontificales et jamais sur le terrain (Thomas POIRAUD, « Les granges de Bonneval face aux troubles de la fin du Moyen Âge (1337-1500) : la monumentalisation d'un réseau », *Cîteaux* 67 (2016), p. 70-76).

⁹ Commune de Matignon (le département de la grange est précisé s'il se situe en dehors des Côtes d'Armor). L'exemple est tiré de HAMELIN, p. 108-118.

¹⁰ GESLIN, BARTHÉLEMY, chartes CCIX à CCXVI. Ces actes tirés du cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois relatent l'acquisition du prieuré et la ratification de l'achat.

¹¹ GESLIN, BARTHÉLEMY, charte XXXIV.

¹² En Bretagne, le logis de la grange est désigné par les dénominations latines de *manerium*, *herbergamentum* et *domus* ou françaises de *maison*, *manoir* et *ostel*. L'analyse du bâti confirme les sources textuelles : à ce jour, aucun dortoir n'a été retrouvé dans l'enclos résidentiel des granges.

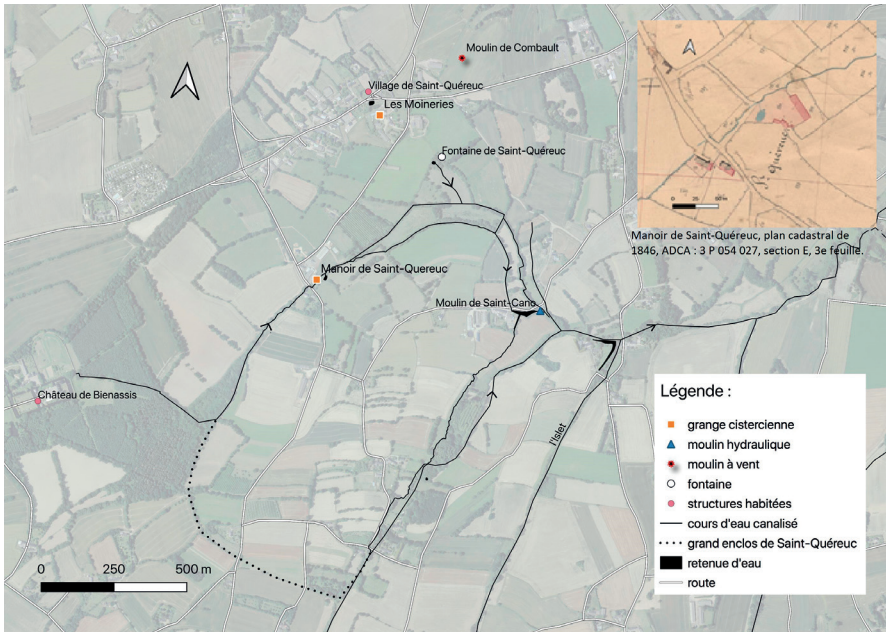


Fig. 2. Domaine la grange de Saint-Quérec, commune d'Erquy.
(IGN, Fadila Hamelin)

L'évolution spatiale de l'exploitation agricole laissa donc de la latitude aux moines pour installer des structures propres à répondre aux besoins alimentaires et productifs du domaine. Pour autant, aucun déplacement n'a été observé entre le XII^e et le XIII^e siècle. Les rares changements de site furent plus tardifs et concernent les granges de Saint-Quérec et de Saint-Cadreuc, déplacées au bord d'un « grand chemin » entre le XV^e et le XVI^e siècle¹³. Si l'eau avait été initialement au cœur des préoccupations des cisterciens¹⁴, les enjeux avaient changé : les abords d'une voie de communication plus importante étaient désormais privilégiés¹⁵.

Insérée dans un paysage d'habitat dispersé, la grange cistercienne bretonne présentait des formes diverses, qui variaient d'un plan masse resserré à un espace plus discontinu, comprenant des bâtiments aménagés le long des parcelles ou des chemins, ce qui pose des difficultés pour en identifier le terroir et restituer le

¹³ Le manoir de Saint-Quérec est aliéné et la grange se déplace plus au nord, aux Moïneries, dans le village de La Couture, sur un axe de communication important longeant le littoral (fig. 2), tandis que Saint-Cadreuc est abandonné au profit de La Grange-aux-Moines, à quelques centaines de mètres plus au nord, au bord du grand chemin reliant Saint-Brieuc à Rennes.

¹⁴ Un parallèle peut être établi avec le déplacement des sites abbaciaux. Les nombreux exemples au sein de l'ordre sont motivés essentiellement par des difficultés liées à l'alimentation en eau.

¹⁵ Cette préoccupation est pourtant présente lors du choix du site de la grange : toutes sont implantées à proximité d'une voie de communication importante au Moyen Âge.

circuit de l'eau. Si le propos est de dresser un modèle unique de l'hydraulique grangière à l'échelle régionale, force est de constater que l'on échoue devant pareil objectif. En effet, malgré des conditions géologiques et hydriques relativement homogènes dans l'espace étudié, la variété des situations est patente parmi la dizaine de temporels monastiques étudiés. À l'intérieur d'un même temporel cohabitent aussi plusieurs modèles de réseau hydraulique, en lien avec des situations hydriques et des époques de construction différentes¹⁶, quand les sources textuelles permettent de le déterminer. Néanmoins, l'assertion de Thomas Coomans selon laquelle le réseau hydraulique des granges abbatiales (ou non) « est aménagé une bonne fois pour toutes¹⁷ » paraît toujours aussi pertinente. En l'état de nos connaissances, aucun document d'archive consulté ne fait état de travaux de grande ampleur passée la fin du XIII^e siècle. Les aménagements semblent d'ailleurs être concomitants de l'époque d'installation des cisterciens, même si l'acquisition d'un moulin à eau eut lieu parfois plus tardivement. Le circuit fut pensé dès l'implantation de la grange et détermina l'emplacement des futures élévations. À partir du XIV^e siècle, les religieux gèrent leur patrimoine hydraulique au mieux de leurs intérêts, selon plusieurs modalités possibles : faire-valoir direct, affermage, arrentement ou afféagement¹⁸. L'aliénation des moulins, notamment entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, concerna malgré tout une partie des possessions. Ces modes d'exploitation eurent évidemment un impact sur les structures en question, mais les abords d'une ancienne grange en conservent toujours des vestiges plus ou moins importants.

2. La grange : un lieu d'utilisation de l'eau¹⁹

Lieu de résidence, exploitation agricole et centre d'un élevage plus ou moins important, une grange était utilisatrice d'eau pour l'alimentation des hommes et du bétail²⁰ et l'irrigation. Ces usages, ainsi que la nécessité de drainer les terres, étaient présents partout, tout comme les aménagements que représentent les canaux, les biefs, les étangs, les puits et les fontaines.

¹⁶ L'étude des granges de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois a mis en évidence plusieurs modèles de réseau hydraulique attachés à la morphologie des lieux mais aussi à l'époque d'implantation de la grange. Le constat prouve que la chronologie des installations hydrauliques tient un rôle important (HAMELIN).

¹⁷ Thomas COOMANS, « Granges domestiques, basses-cours et fermes abbatiales : évolution typologique et architecturale en Belgique », *Cîteaux* 64 (2013), p. 159.

¹⁸ L'afféagement ou rente censive consiste à donner une terre de son fief en échange d'un cens annuel (ou redevance) versé en nature ou en argent.

¹⁹ J'emprunte cette expression à Gilles ROLLIER, « Moulins, rivière, bief et réseau hydraulique » dans *Sainte-Marie d'Aulps. Une abbaye cistercienne en pays savoyard*, dir. Anne BAUD, Joëlle TARDIEU (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 33), Lyon 2010, p. 139.

²⁰ Pour un développement plus important sur le sujet, Joséphine ROUILLARD, Karine BERTHIER, « Nouvelles recherches sur l'hydraulique cistercienne en Bourgogne, Champagne et Franche-Comté », *Archéologie médiévale* 28 (1998), p. 121-147.

Un autre constat peut se résumer en un quasi-adage breton : pas de grange sans son moulin ! L'utilisation de l'énergie hydraulique se concentrait en effet, dans une écrasante majorité de cas, sur le fonctionnement d'un moulin bladier. L'implantation des granges se fit donc au bord d'un cours d'eau, souvent modeste, pour lequel l'aménagement d'une structure de rétention palliait le faible débit. Confrontés à un débit plus important, les religieux optèrent pour la construction d'un bief enterré ou à ciel ouvert. Une adduction alimentée par une ou plusieurs sources aménagées en fontaines (Fig. 3) ainsi que le creusement d'un puits complétaient les équipements de l'espace résidentiel. De nombreuses auges, creusées dans un bloc en granite, pourvoyaient aux besoins des animaux ; leurs déplacements ont toutefois fait disparaître toute possibilité d'identification d'un éventuel système d'adduction. Aucune citerne n'a été retrouvée à l'intérieur de l'espace grangier considéré²¹.

À ce jour, les activités artisanales restent à découvrir. En l'absence de compte ou d'élévation, les remarques qui suivent méritent d'être confirmées ou infirmées par des fouilles archéologiques. Les indices de sidérurgie grangière se résument



Fig. 3. Source-fontaine et canal, abbaye de Bon-Repos. (Sarah Jégado 2019)

²¹ Deux citernes, dont la datation s'avère délicate, sont encore visibles dans l'enclos monastique de Boquen et de Langonnet.

souvent à un modeste édifice nommé « La Forge » situé dans le village grangier. Le toponyme désigne parfois une ferme satellite à l'intérieur du domaine²². À l'exception des hauts fourneaux de l'abbaye de Melleray, le constat s'étend aux enclos monastiques : la modestie des bâtiments de forge de Langonnet et du Relec semblent davantage répondre à des besoins domestiques qu'à une production tournée vers le commerce²³. Certaines activités paraissent d'ailleurs être réservées à la grange abbatiale : Saint-Aubin-des-Bois possède une cuve soigneusement maçonnée de deux mètres de diamètre alimentée par un canal, témoignage vraisemblable d'une fosse de traitement des peaux par tannage chimique²⁴. Le nom des granges fournit parfois des indications : la grange de La Verrerie²⁵, possession de l'abbaye de Melleray, oriente vers la production de verre. L'eau y est en effet abondante, sans que l'on puisse déterminer avec certitude si la présence d'un étang avait pour but d'actionner un soufflet hydraulique.

Mais la spécialisation des domaines ruraux doit être relativisée : les granges en milieu insulaire, tournées vers l'exploitation des ressources maritimes et halieutiques, ainsi que les granges viticoles comportent aussi des terres cultivées et des espaces de pâture.

III. ÉTUDE DE CAS : HYDROGRAPHIE ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES GRANGES DE SAINT-SULIEN ET DE SAINT-EFFLAM

Après ce rapide inventaire des installations hydrauliques, il convient de dresser un tableau plus vivant des situations rencontrées dans le nord de la Bretagne. Parmi la première génération de granges, Saint-Sulien et Saint-Efflam²⁶ illustrent les deux types de sites d'implantation les plus répandus.

1. Saint-Sulien

À l'est de Lamballe, bourg castral situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale diocésaine de Saint-Brieuc, la grange de Saint-Sulien est implantée en limite de finage de la paroisse de Saint-Rieul. Le manoir est établi à moins d'une centaine de mètres du ruisseau du Gast, sur le bassin versant du Gouessant. L'enclos grangier circulaire, composé d'un talus et d'un fossé, couvre un peu moins de

²² Le village de La Forge dépendait du terroir de la grange de Saint-Gallery (commune de Matignon), dépendance de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois (HAMELIN).

²³ L'observation est néanmoins à prendre avec précautions : les constructions figurées dans le cadastre du XIX^e siècle ne permettent pas une datation précise du bâti.

²⁴ Le procédé n'est pas décrit dans les sources, mais la proximité d'un four à chaux ainsi que l'abondance d'écorces de chêne permettent de reconstituer les étapes du traitement des peaux jusqu'à la production de cuir. Quant à l'abbaye de Langonnet, l'enclos présente une parcelle dite « La Tannerie » et un moulin à tan.

²⁵ Commune de Riaillé (Loire-Atlantique).

²⁶ La première dépend de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois (commune de Saint-Rieul), la seconde de l'abbaye de Bégard (commune de Pédernec).

44 hectares regroupant, dans des secteurs distincts, l'enclos résidentiel, des étables, la forge et la prison²⁷. À l'exception du manoir du xiv^e siècle aujourd'hui détruit, la période d'édification des élévations actuelles remonte aux époques moderne et contemporaine. Néanmoins, le croisement des sources planimétriques et textuelles, notamment les contrats d'arrentement et d'afféagement, apporte de nombreuses indications topographiques sur son organisation antérieure.

Dès 1164, le domaine comprenait un étang²⁸ qui alimentait en 1298 un moulin²⁹. La meunerie fut renforcée par la présence d'un moulin à vent cité en 1402³⁰. À près de 600 mètres au sud-est, la source de Quilgrain, aménagée en fontaine, s'écoule par un canal à ciel ouvert en direction du nord vers le Gast. Il alimente un *douet* ou lavoir, qui correspond à un ancien bassin de rouissage des plantes textiles³¹ (Fig. 4). La vectorisation des feuilles cadastrales de 1831 indique d'ailleurs un grand nombre de courtils³² autour du village-rue de Saint-Sulien. La culture du lin et du chanvre s'accompagnait d'un élevage important, attesté par les nombreux prés aménagés le long du cours d'eau et par les landes situées plus au sud, ainsi qu'une céréaliculture produisant en majorité du seigle. Le remembrement important qui a affecté le secteur ne permet plus d'observer la probable canalisation de l'eau en direction du village.

L'enclos résidentiel dit La Porte est situé sur une terrasse artificielle rehaussée afin de se prémunir contre les crues possibles de l'étang voisin. Il comporte actuellement une mare et un puits creusé au sud de la cour. Le témoignage de l'ancienne habitante du logis précise qu'une canalisation distribuait l'eau à l'intérieur du bâtiment encore dans les années 1950. Un dispositif similaire est décrit dans le procès-verbal de visite des bâtiments de l'abbaye cistercienne de Coatmalouen en 1571 : le manoir abbatial dit « maison de Bothoua » possédait alors une cuisine équipée d'une « auge de pierre alimentée par la pompe dans le dict auge pour le service de la dicte cuisyne et comme par hault et canaulx³³ ». Les indices sont plus ténus en ce qui concerne le manoir des granges de Saint-Gallery et de Kervinic³⁴, construits sur un point haut. Leurs abords présentent des zones humides importantes, indiquant l'existence d'une ancienne fontaine ou la captation de l'eau d'une source

²⁷ La « chambre appelée cachault » est mentionnée dans un contrat d'affermage en 1602 pour la « maison mestairie des granges de Saint Sullien » (ADCA, H 388). Figuré en ruine sur le plan terrier du Penthièvre (ADCA, 1 E 497_160, commune de Noyal, 3^e feuille, parcelle n° 658), l'édifice disparut au xix^e siècle.

²⁸ GESLIN, BARTHÉLEMY, charte v : un prêt d'argent est l'occasion du don d'un pré à proximité de l'étang de Saint-Sulien. L'expression *industria monachos* qui lui est attachée spécifie l'origine monastique de la retenue d'eau.

²⁹ GESLIN, BARTHÉLEMY, charte CCCXXXVIII.

³⁰ ADCA, H 388 : bail à ferme de la métairie de Saint-Sulien.

³¹ Le terme provient du gallo. ADCA, H 389 : affermage d'une parcelle en 1466 comportant un *douet* dont on apprend en 1652 qu'il sert à *rouir les lins et chanvres* (ADCA, H 388).

³² Petit jardin attenant à une maison rurale, généralement clos de haies ou de murs.

³³ ADCA, H 289 : procès-verbal de visite et réparations de l'abbaye de Coatmalouen de 1571.

³⁴ Respectivement communes de Matignon et de Langonnet (grange de l'abbaye de Langonnet, toponyme actuel Kervic, département du Morbihan).

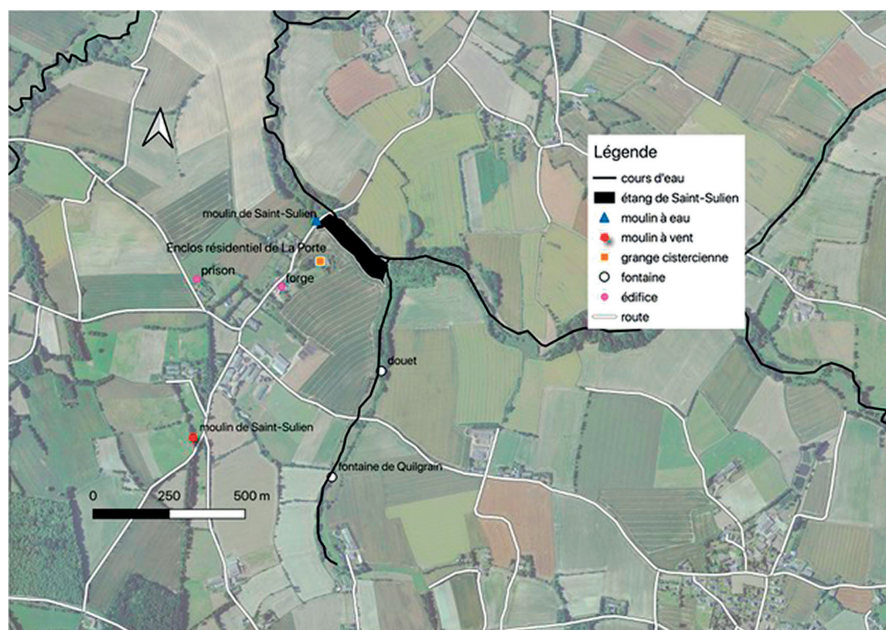


Fig. 4. Équipements de la grange de Saint-Sulien. (IGN, Fadila Hamelin)

vers l'édifice. Le point commun entre tous ces exemples est donc la proximité entre le logis et une source. Le corpus étudié compte de nombreux exemples d'une parcelle nommée « La Fontaine » se trouvant à quelques dizaines de mètres de l'édifice, implanté plus bas. Par gravité, l'eau était acheminée vraisemblablement par une ou plusieurs canalisations souterraines, mais les travaux relativement récents de raccordement au réseau d'eau potable ont été destructeurs pour les aménagements plus anciens. Toutefois, on fait l'hypothèse que les logis des granges aient été alimentés par des tronçons en terre cuite semblables à ceux retrouvés dans les enclos de l'abbaye cistercienne de Boquen et de l'abbaye prémontrée de Beauport³⁵. En aval des logis, les circuits nous échappent faute de vestiges. L'évacuation des eaux usées en direction du cours d'eau tout comme la présence de latrines semblent probables.

³⁵ L'étude en cours de la grange prémontrée du Bois (commune de Plouezec) fournit des informations supplémentaires. Construite sur un point haut, l'enclos est alimenté par une dizaine de canalisations à ciel ouvert ou souterraines dont plusieurs traversaient l'ancien manoir. Des travaux récents ont mis à jour des tronçons de canalisation en terre cuite.

2. Saint-Efflam

Surplombant le Jaudy et cité avant 1170³⁶, Saint-Efflam est pour sa part situé au sud de la paroisse de Péderneec, elle-même distante d'une dizaine de kilomètres à l'ouest du bourg castral de Guingamp. Le hameau est implanté à proximité d'un axe de communication important reliant Guingamp à Morlaix. L'enclos résidentiel, d'une superficie de trois hectares, se situait entre deux sources qui s'écoulaient par gravité en direction du cours du fleuve côtier. La grange était donc bien pourvue en eau. Le moulin fut construit en contrebas, le long du cours d'eau du Jaudy ; il était alimenté par un bief à ciel ouvert et actionnait encore deux roues dans les années 1950. Son toit s'est effondré, mais l'espace gagné par la végétation laisse entrevoir l'organisation topographique et architecturale d'un moulin, construit en granite, et d'un bâtiment parallèle, comportant sur un de ses pignons un appentis accueillant une porcherie. Une étude des moulins dans le secteur montre que l'aménagement de biefs n'est pas une spécificité cistercienne : la grande majorité de ces moulins était alimentée par une amenée d'eau qui se détachait du lit principal et suivait un chemin parallèle sur plusieurs centaines de mètres. Celle de Saint-Efflam court sur près de 440 mètres. Plus au nord-ouest, la grange du Manaty³⁷, dépendance de l'abbaye de Coatmalouen, possède un bief enterré dont le dispositif et l'implantation sont similaires ; placé à la confluence de deux ruisseaux, le bief est aménagé sur près de 500 mètres et alimenté par le Traou Gannec. L'installation supposait, dans les deux cas, des droits étendus sur l'eau en amont et en aval de la grange.

Un autre exemple s'observe avec le moulin de la grange de Troël, dépendance de l'abbaye de Bégard³⁸, construit le long de la rivière du Leff, dont le lit fut artificiellement agrandi. Une dérivation d'une centaine de mètres de long amenait l'eau jusqu'à la roue, alors que le reste du cours d'eau formait un coude en s'écoulant vers une chute. Plusieurs écluses régulaient le débit de l'eau en évacuant le trop-plein vers le lit principal. Le système est ancien, mais les reconstructions du moulin peuvent biaiser les essais de reconstitution des aménagements antérieurs. Néanmoins, dans le cas de cours d'eau aux débits plus importants, les cisterciens ne connectaient pas directement le moulin à la rivière. Les canaux, enterrés ou à ciel ouvert, ainsi que les écluses étaient utilisés afin de se prémunir contre les crues pouvant occasionner de nombreux dégâts. Cette défiance s'applique aussi au site d'implantation de la grange : les bâtiments furent édifiés sur des coteaux ou des terrasses alluviales, éloignés de plusieurs centaines de mètres du lit principal. Les moulins étaient néanmoins pourvus d'une écurie, d'une porcherie et parfois d'un four. Les baux à ferme informent que l'entretien était à la charge du preneur

³⁶ Claude EVANS, *L'abbaye cistercienne de Bégard des origines à 1476 : histoire et chartes* (ARTEM 16), Turnhout 2012, n° 9.

³⁷ Commune de Pleudaniel.

³⁸ Actuel lieu-dit du Droël (commune de Tréverec). La grange est citée en 1170 dans le même document (voir n. 32).

mais les religieux se chargeaient des réparations³⁹. Ces édifices répondaient aux besoins de stockage et de transport des céréales ou de la farine produite, mais aussi à la mise en affermage et à la présence consécutive du meunier et de sa famille. À l'origine toutefois, le moulin se trouvait vraisemblablement isolé des autres élévations de la grange.

IV. ENTRE TERRE ET MER : L'EAU ET SES DIFFÉRENTS USAGES

Les activités traditionnelles d'une grange cistercienne sont l'élevage et la céréaliculture. Pour le premier, en plus des auges en pierre évoquées plus haut, de nombreuses mares sont figurées sur les plans terriers et les cadastres du XIX^e siècle du Penthièvre littoral, où un dispositif ingénieux consiste à alimenter en eau courante une mare creusée au sol à partir d'un canal de dérivation⁴⁰ (Fig. 2, plan cadastral). Le long des berges, les prés produisent du foin, ce qu'attestent les contentieux provoqués par l'inondation des terres voisines d'un étang⁴¹.

L'aménagement d'une retenue d'eau est l'occasion d'un travail long et coûteux sur une surface étendue afin de lui fournir plusieurs arrivées d'eau. La propriété de la terre et les droits sur l'eau constituent un préalable indispensable. Ses fonctions principales sont la protection contre les crues et l'étiage d'été, ainsi que l'alimentation d'un moulin. À cela s'ajoute la pisciculture, dont quelques détails nous sont parvenus, à nouveau, grâce aux règlements de querelles. Au XIII^e siècle par exemple, les « hommes de l'abbaye » pêchaient dans l'étang de Saint-Maleu avec des filets, en y prélevant des anguilles⁴². La pisciculture était donc affaire d'aménagements, de techniques et de droits. La fondation de l'abbaye de Bon-Repos fut l'occasion pour les religieux de se voir doter de droits sur la rivière du Blavet entre Tregnanton et Gouarec et d'employer là encore des filets⁴³.

En Bretagne, la mer offre une autre source de poissons. Dans les espaces côtiers, les communautés monastiques possédaient des pièges à poissons construits en dur. L'inventaire des anciennes pêcheries d'estran lancé fin 2006 par le groupe littoral de l'UMR 6566 du laboratoire CReAAH a identifié plus de cinq cents vestiges de barrages en pierres⁴⁴, dont certains étaient exploités à partir des granges insulaires ou littorales comme Le Manaty à Locquemeau ou La Moinerie à Erquy, dont

³⁹ ADCA, H 388 : contrats de la ferme de la métairie de Saint-Sulien, ancienne grange de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois.

⁴⁰ Les deux techniques s'observent dans des espaces distincts : les mares sont présentes dans une partie du Penthièvre littoral où les constructions en bauge facilitent le réemploi des terres excavées, tandis que les auges en granite se retrouvent dans le reste du territoire étudié.

⁴¹ GESLIN, BARTHÉLEMY, charte CLXXXIX de 1254 : amende de 20 livres que doit acquitter Jean de Dinan pour l'inondation du pré des moines et la destruction consécutive de leur production de foin.

⁴² Dépendance de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, commune de Hénansal (GESLIN, BARTHÉLEMY, chartes CXXIX et CXCVII de 1241 et 1256).

⁴³ ADCA, H 201 : plusieurs actes de fondation de 1184.

⁴⁴ Loïc LANGOUËT, Jean-Marie LE QUELLEC, Guy PRIGENT, « Des pêcheries monastiques insulaires en Bretagne », *Bulletin de l'AMARAI* 21 (2008), p. 59-80.

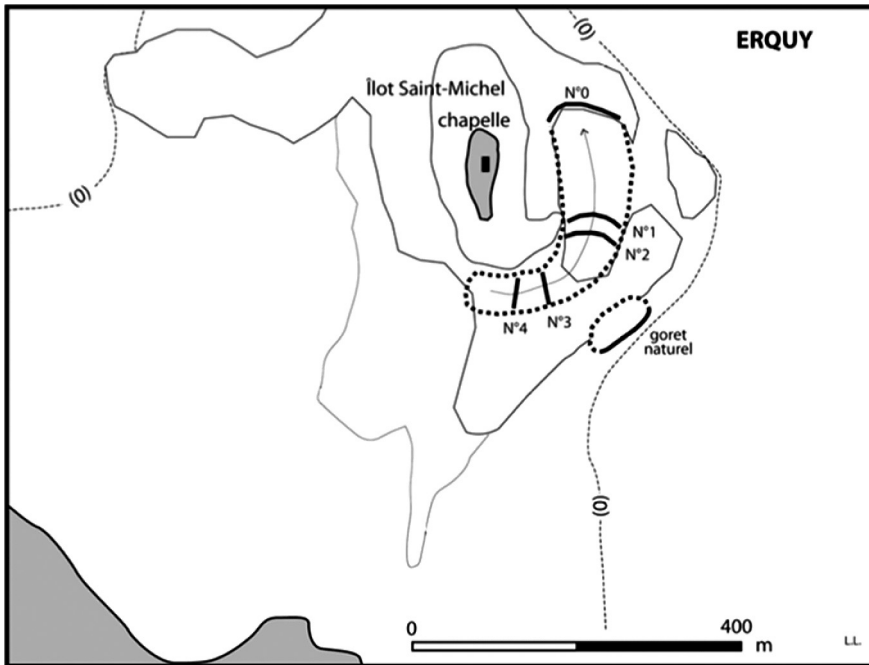


Fig. 5. Pêcheries échelonnées de l'îlot Saint-Michel, Erquy. (AMARAI, Loïc Langouët)

dépend l'îlot Saint-Michel⁴⁵. Ce dernier conserve quatre barrages constitués de pierres jointives dressées et aménagées à l'intérieur d'un couloir de reflux (Fig. 5). Quand la mer se retire, les poissons, les crustacés et les coquillages se trouvent piégés⁴⁶. Grâce aux marées, le procédé permet d'effectuer deux pêches par jour. Les activités salicoles⁴⁷ et la présence de sécheries de poissons⁴⁸ venaient vraisemblablement compléter cette activité. L'origine de ces structures ne peut objectivement être attribuée avec certitude aux cisterciens, mais ces derniers en tirèrent profit et par conséquent veillèrent à leur entretien jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les religieux de Bégard possédaient de nombreuses îles le long du littoral du Trégor, dont les aménagements sont encore partiellement visibles. À Saint-Maudez, le domaine, de taille limitée, était orienté vers l'accueil des pèlerins et la pêche. Un vaste parc à poissons est encore figuré sur le cadastre de 1827 (Fig. 6). Cette île modeste ne semble avoir été alimentée en eau douce que par un puits.

⁴⁵ Respectivement granges du Relec (commune de Trédrez-Locquemeau) et de Saint-Aubin-des-Bois.

⁴⁶ ADCA, H 369 : actes de donation des pêcheries et baux à ferme.

⁴⁷ ADCA, I E 102 et 513, fol. 651 : mention des « salines de la Moinnerie » en 1439.

⁴⁸ ADCA, H 361, inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois de 1731 : mention de « deux seicheries de poisson au dit lieu ».



Fig. 6. Île Saint-Maudez, plan cadastral, s. d., ADCA, 3 P 11_003, feuille A2, commune de Lanmodez.

Toutefois, dans l'ensemble du corpus étudié, peu de granges faisaient face à des situations hydriques tendues. Pour comprendre le choix du site, il faut alors tenter de retrouver le projet initial et de le replacer à l'intérieur d'une gestion domaniale à plus grande échelle. La grange de L'Abbaye⁴⁹, implantée sur un tertre, était alimentée par la captation d'une source et le creusement d'un puits. L'absence de cours d'eau était compensée par l'acquisition d'un moulin hydraulique à plusieurs kilomètres à l'ouest (dans la commune de Plurien). Si ses équipements se haussèrent donc tardivement à la hauteur de ceux des autres granges de Saint-Aubin-des-Bois, son cas est cependant exceptionnel et s'explique en partie par sa situation stratégique le long d'un grand chemin côtier et à proximité d'un accès à la mer, car l'eau représente un moyen de transport important dans la région.

L'exemple de Saint-Aubin-des-Bois montre que les cisterciens utilisaient des voies maritimes par cabotage afin d'organiser le transport du vin et la vente des céréales au loin, à des fins commerciales. Plusieurs de ses granges furent d'ailleurs implantées à proximité des ports maritimes de Dahouët, Erquy et Port-à-La-Duc et

⁴⁹ Actuelle commune de Fréhel et dépendance de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois (HAMELIN, p. 66-83).

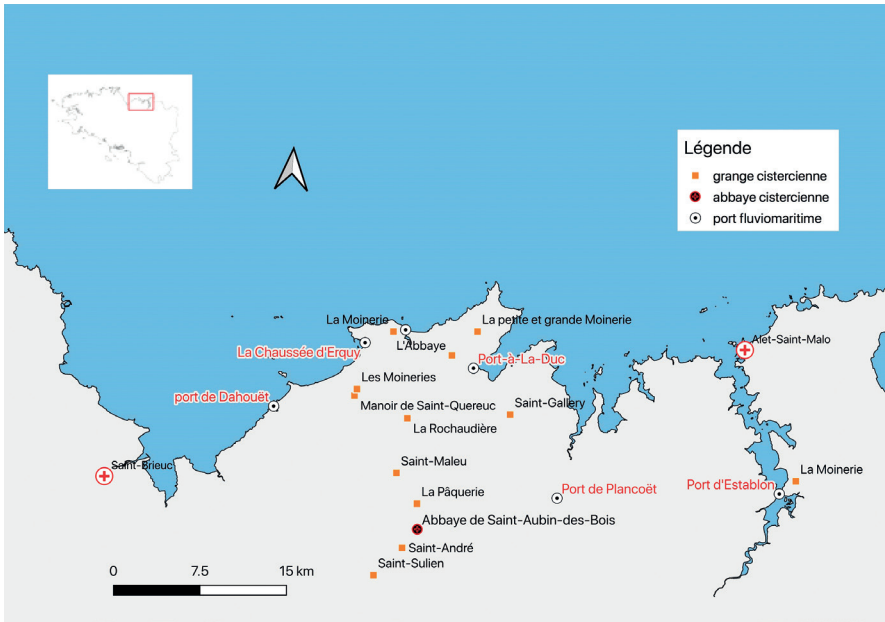


Fig. 7. Ports utilisés pour le transport des céréales et du vin par l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. (Fadila Hamelin)

des ports fluvio-maritimes de Plancoët et Saint-Suliac⁵⁰ (Fig. 7). Le commerce des céréales au départ d'un port du Penthièvre est attesté dès 1246, d'après un contentieux avec la veuve d'un fermier. L'acte nous informe que le transport des froments était stipulé dans le bail à ferme, alors que cette femme voulait s'y soustraire⁵¹. Cette disposition était toujours en vigueur, au demeurant, dans les actes d'affermage des métairies de l'abbaye au XVIII^e siècle⁵². Enfin, le vin était acheminé de la grange viticole de La Moinerie, située à La Ville-ès-Nonais en direction de l'abbaye, *via* le port d'Establon, en remontant la Rance⁵³. Deux comptes de 1477 et 1479 nous renseignent sur le transport du vin alors confié à un personnel spécialisé⁵⁴. Les religieux déléguaient donc le fret des marchandises, sans que l'on sache s'ils y tinrent un rôle plus actif durant les périodes antérieures.

⁵⁰ D'ouest en est, le lien entre grange et port s'établit comme suit : Les Moineries de Saint-Quereuc et La Moinerie de Lanruen relèvent du port de Dahouët ou des ports d'Erquy (« La Chaussée » et « Les Bouches d'Erquy »), L'Abbaye de Port-à-La-Duc, Saint-Gallery du port de Plancoët et La Moinerie de La Ville-ès-Nonais du port fluvial d'Establon à Saint-Suliac.

⁵¹ GESLIN, BARTHÉLEMY, charte CLV.

⁵² Parmi les nombreux exemples, ADCA, A 60 : aveu de 1750 indiquant que les fermiers de La Moinerie du Portail sont soumis « au charroi de la moitié des froments au port où il est vendu ».

⁵³ Commune de Saint-Suliac (département d'Ille-et-Vilaine).

⁵⁴ ADCA, H 392.

CONCLUSION : L'HYDRAULIQUE DES GRANGES MOINS SPECTACULAIRE QUE CELLE DES ABBAYES ?

Les granges cisterciennes possèdent de nombreux points communs avec les enclos des abbayes. Le premier concerne l'hydraulique qui conditionna leur implantation. Parmi les rares exemples de description d'un bien, l'acquisition de Saint-Maurille⁵⁵, entre 1244 et 1248, fut l'occasion de citer trois fois le terme de « fontaine » et de prouver ainsi l'importance que revêtait la présence d'un point d'eau dans le choix d'un site. Les granges étaient équipées d'un réseau hydraulique complexe combinant la captation d'une ou plusieurs sources et l'utilisation des eaux d'un cours d'eau proche. Les retenues d'eau possédaient des dimensions variables et pouvaient couvrir de grandes étendues, mais il a été observé peu d'étangs en chapelet, à la différence des enclos monastiques dans lesquels ce type d'aménagement est commun.

Si l'on exclut les moulins, aucun bâtiment industriel utilisant la force hydraulique n'a été découvert en Bretagne. Évoquées plus haut, les conditions d'implantation des forges, alimentées par une modeste dérivation, semblent exclure, dans la majorité des cas, l'utilisation de l'énergie hydraulique, à l'exception peut-être de quelques granges dénommées « La Verrerie⁵⁶ » où l'aménagement d'un étang peut évoquer l'utilisation d'un soufflet ou d'un marteau hydraulique. On ignore toutefois les modalités et le volume de la production, si elle fut purement domestique ou à visée commerciale, ce qui n'autorise pas à avancer une datation ni à quantifier les besoins en eau.

Épilogue : permanence et fragilité des sites des granges cisterciennes bretonnes

Lieu de résidence ou exploitation agricole, en l'état actuel de nos connaissances, aucune grange n'a véritablement disparu. Mais ces domaines ruraux se présentent dans des états de conservation très variables.

Le très beau site de l'Écoublière⁵⁷, dépendant de la grange de l'Hermitage⁵⁸, constitue le témoignage le mieux préservé d'un moulin alimenté par un vaste étang contenu par une digue. La structure meunière, remontant au XIII^e siècle, se situe en contrebas et conserve une roue actionnée par une chute d'eau amenée par un coursier. Toutefois, ce rare exemple de restauration réussie ne doit pas occulter le délabrement fréquent des moulins hydrauliques, quand leurs homologues éoliens ont quasiment disparu de l'espace rural étudié, à l'exception de certaines

⁵⁵ Dépendance de l'abbaye de Boquen, commune de Broons. Les chartes citées proviennent de GESLIN, BARTHÉLEMY, fonds de l'abbaye de Boquen, chartes XLVIII et LIV.

⁵⁶ La Verrerie (commune de Perret), La Verrerie (Saint-Broladre) et La Verrerie (Argentré du Plessis, département d'Ille-et-Vilaine) pourraient avoir appartenu aux cisterciens de Bon-Repos, La Vieuville et Clermont. Leurs abords présentent parfois les vestiges d'étangs en chapelet.

⁵⁷ Commune de Caulnes.

⁵⁸ Commune de Broons, dépendant de l'abbaye de Boquen.

zones littorales. Du fait de leurs coûts d'entretien élevés, les religieux en aliénèrent une partie notable entre le ^{xvi}e et le ^{xviii}e siècle. De nos jours, ces témoignages vivants de l'aménagement du paysage et, plus généralement, de l'économie médiévale, disparaissent rapidement. De plus, la sensibilité récente envers la préservation des zones humides fragilise *a contrario* le patrimoine hydraulique hérité du Moyen Âge. Dans la commune d'Erquy, le réseau hydraulique de la grange de Saint-Quérec présente un schéma distributif de grande ampleur encore en activité en 2019 (Fig. 2). L'aménagement part des douves du château de Biennassis pour s'écouler le long de l'enclos manorial avant de former un demi-cercle vers l'est en direction de l'étang et du moulin de Saint-Cano. Au nord, la fontaine de Saint-Quérec alimente un double circuit qui irrigue les prés limitrophes. Mais, depuis, la municipalité a remis en activité le lit « originel » du ruisseau de l'Islet et ce patrimoine hydraulique vieux de huit siècles est en cours de désagrégation. On peut multiplier les exemples, qui mettent aussi en question le devenir des étangs à l'intérieur des anciens enclos monastiques. Leur envasement est coûteux à enrayer et pose la question de leur survie pour les abbayes de Beauport et du Relec. Au-delà de la compréhension des aménagements paysagers et des élévations, ces exemples interrogent sur la notion d'espace naturel que l'on oppose à patrimoine historique. Quel sens veut-on donner au premier dans un espace fortement anthropisé ?

Laboratoire d'Archéologie et Histoire Merlat (LAHM)
UMR 6566
Université de Rennes-2
Place Recteur Henri le Moal
F-35000 Rennes

Fadila HAMELIN

La gestion de l'eau dans les granges cisterciennes bretonnes

L'hydraulique des abbayes cisterciennes a fait l'objet de multiples travaux de recherche mais les granges monastiques ont davantage été étudiées pour leur monumentalité, la constitution de leur terroir ou leurs activités agricoles, artisanales, voire industrielles. Leurs réseaux hydrauliques se résument, le plus souvent, à l'étude des étangs qui alimentaient des structures meunières. L'article tente alors de percevoir dans sa globalité la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement des différents aménagements hydrauliques à l'échelle du domaine grangier et de déterminer plus particulièrement l'alimentation en eau de son enclos résidentiel et de son manoir. Malgré tout, les remembrements agricoles et l'absence de fouille archéologique rendent ardue la reconstitution des multiples circuits de l'eau, du captage au traitement des eaux usées. Le nord de la Bretagne offre ainsi un aperçu de réseaux hydrauliques moins sophistiqués que ceux des sites abbatiaux mais indéniablement aussi efficaces.

Water Management in Breton Cistercian Granges

The hydraulics of Cistercian abbeys have been the subject of a great deal of research, but monastic granges have been studied more for their impressive size, land management, or their agricultural, artisanal or even industrial activities. Most often the study of their hydraulic networks has been limited to an examination of the ponds that supplied water for the mills. This article attempts to take a global view of the design, implementation, and operation of the various hydraulic systems of the grange domains, and, more specifically, to determine how water was channeled to the residential enclosure and living quarters. Nevertheless, the consolidation of agricultural land and the lack of archaeological excavation make it difficult to reconstruct the multiple water circuits, from catchment areas to the treatment of waste water. Northern Brittany thus offers an overview of hydraulic networks less sophisticated than those of the abbey sites, but undeniably just as efficient.

Wasserwirtschaft in Grangien der bretonischen Zisterzienser

Die Hydraulik der Zisterzienserabteien war Gegenstand zahlreicher Forschungsarbeiten. Aber die monastischen Grangien wurden eher wegen ihrer Monumentalität, der Beschaffenheit ihres Terroirs oder ihrer landwirtschaftlichen, handwerklichen, um nicht zu sagen industriellen Tätigkeiten untersucht. Die Untersuchung der hydraulischen Netzwerke beschränkte sich meist auf Teiche, die ein System von Mühlen versorgten. Der Artikel versucht nun, die Planung, die Umsetzung und Funktionsweise der verschiedenen, hydraulischen Anlagen auf dem Gebiet der Grangien in ihrer Gesamtheit zu erfassen und insbesondere, die Wasserversorgung des Wohnbereiches in der Klausur und seines Herrenhauses näher zu bestimmen. Allerdings machen landwirtschaftliche Flurbereinigungen und das Fehlen archäologischer Ausgrabungen die Rekonstruktion der verschiedenen Wasserkreisläufe, von der Entnahme bis zur Ableitung des Abwassers, schwierig. Der Norden der Bretagne bietet einen Einblick in hydraulische Netzwerke, die weniger ausgeklügelt aber unleugbar ebenso effizient sind, wie die anderer Abteien.